

E S S A I

SUR

L'ÉTUDE

DE LA

LITTÉRATURE.

A L O N D R E S :

Chez T. BECKET & P. A. DE HONDT,
dans le Strand. MDCC LXI.

l'hon-
der ce
les Ro-
it y ré-
ouvrages
ut pren-
as avoue-
ois qu'on
lens. C'est
els ils pouf-
& les dé-
ent, qui me
re-

L'Essai sur l'étude de la littérature et le tropisme lausannois

François Rosset

Il y a de la complaisance, chez l'historien Edward Gibbon, à l'égard de celles et ceux qu'il pouvait imaginer, des décennies ou des siècles après sa mort, désireux de reconstituer les détails de sa vie pour donner à l'ensemble une lisibilité, une cohérence de parcours et d'idées, bref, pour écrire sa biographie. Ainsi, on a souvent puisé à pleines mains dans ses *Mémoires*, produit tangible de cette complaisance, pour éclairer, comprendre et finalement raconter à nouveau les épisodes enchaînés d'une vie particulièrement riche. Dans le Pays de Vaud, par exemple, on a beaucoup sollicité ce récit autobiographique pour donner à l'évocation du passé local, sous l'autorité incontestable d'un des plus fameux historiens de tous les temps, une consistance de faits et d'opinion (cette opinion étant généralement flatteuse) doublée d'une caution de crédibilité. On n'a alors pas toujours fait preuve de la prudence qui s'impose pourtant à la lecture des textes autobiographiques, où la distance chronologique, les caprices de la mémoire, les contraintes discursives de toutes sortes, les buts conscients ou inconscients du projet d'écriture sont autant de filtres posés entre la réalité des faits et leur reconstitution par le mémorialiste. Ce dernier s'avère plus ou moins fiable selon les cas, certes, mais en tout état de cause, son auto-témoignage n'est jamais suffisant. L'exemple de *l'Essai sur l'étude de la littérature* [fig. 1], qualifié par Gibbon de « premiers fruits de mon éducation »¹, c'est-à-dire résultat des cinq années de formation passées par Gibbon à Lausanne de 1753 à 1758, montre cela clairement: les *Mémoires* nous fournissent à son sujet des informations indispensables qu'il convient toutefois de considérer aussi sous d'autres angles.

Ce qui frappe d'emblée lorsque l'on découvre cet ouvrage, c'est l'étrange écart qui s'y révèle entre l'âge de son auteur et le contenu qui est proposé. Le texte écrit par un homme d'une vingtaine d'années s'ouvre en effet sur des considérations d'arrière-garde: il y est d'emblée question de la décadence des lettres et des funestes conséquences de la Querelle des Anciens et des Modernes, réglée malheureusement (selon Gibbon) à l'avantage des seconds par la conjonction d'une logique étroite, d'une philosophie déliée, d'un style séducteur et de badinages de salon. Écrire cela vers 1760 n'est pas extraordinaire – et l'édition savante de *l'Essai* donnée par Robert Mankin² permet de le mesurer sur le fondement d'une très vaste documentation. Mais il est fort singulier d'écrire cela à vingt ans, alors qu'on a déjà fait la preuve d'une grande indépendance d'esprit (voir l'épisode, à Oxford, de la conversion au catholicisme qui est une véritable provocation par rapport à l'autorité paternelle). Non, ce n'est pas un blanc-bec timoré et soumis aux normes reconnues par de vieux maîtres qui s'exprime, mais un jeune homme devenu conscient de ses capacités intellectuelles hors du commun et animé dès lors par un enthousiasme juvénile pour les objets qui ont sa préférence, soit l'univers de l'Antiquité, la langue latine (la grecque un peu moins), les auteurs du monde romain qui lui semblent avoir dit tout ce qui est nécessaire à l'homme pour se comprendre et se guider dans le monde:

J'avais l'ambition de prouver autant par mon exemple que par mes préceptes, que toutes les facultés de l'esprit peuvent s'exercer et se développer par l'étude de la littérature ancienne. J'avais commencé de choisir et d'embellir

Fig. 1. Page de titre d'Edward Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, Londres, T. Becket & P. A. De Hondt, 1761. BCUL, cote LL 3814.

les preuves et les témoignages, qui s'étaient offerts d'eux-mêmes à la lecture des classiques; et les premières pages, ou les premiers chapitres de mon *Essai*, avaient été composés avant mon départ de Lausanne. Le tracassé du voyage et des premières semaines de ma vie anglaise, suspendirent toute idée d'application sérieuse; mais mon objet était toujours devant mes yeux, et je ne laissai pas passer dix jours après mon établissement d'été à Buriton sans le reprendre. Mon *Essai* fut terminé au bout d'environ six semaines.³

Ainsi, lorsqu'il revient, dans ses *Mémoires*, à ces années où son premier ouvrage prenait forme, Gibbon articule deux ordres de choses: le contenu avec une manière de justification (la résonance universelle des textes anciens) et les circonstances d'une écriture partagée entre la fin de son premier séjour à Lausanne et les mois qui ont immédiatement suivi le retour en Angleterre. La question qu'il nous invite alors à poser serait de savoir dans quelle mesure *l'Essai sur l'étude de la littérature* peut être effectivement considéré comme le bilan d'une première étape de formation, ce qui revient à se demander aussi plus concrètement ce que cet ouvrage doit au contexte lausannois qui en a abrité la gestation et les premières formulations.

À première vue, le lien entre *l'Essai* et les cinq ans d'étude sous la gouverne du pasteur Pavillard s'impose à l'évidence. Et d'ailleurs, Gibbon le confirme explicitement:

Quels qu'aient été les fruits de mon éducation, il faut les attribuer à l'heureux bannissement qui me relégua à Lausanne. [...] Si ma révolte d'enfance contre la religion de mon pays ne m'avait pas dépouillé à temps de ma robe de collègue, les cinq importantes années, si utilement employées à Lausanne dans l'étude et la société, se seraient consumées sans fruit au sein des préjugés parmi les moines d'Oxford. La fatigue de l'oisiveté m'eût-elle excité à lire, aucun rayon de liberté philosophique n'aurait lui pour moi dans le sentier des connaissances; je serais devenu homme par l'âge, entièrement ignorant des mœurs et des langues de l'Europe, et ma connaissance du monde se serait bornée à celle d'un cloître d'Angleterre. Mais je dus à mes erreurs religieuses d'être placé à Lausanne dans un état de disgrâce et d'exil. Le cours rigide d'abstinence auquel je fus condamné, et la règle à laquelle je fus soumis, fortifièrent la constitution de mon corps; la pauvreté et l'orgueil me tinrent séparé de mes compatriotes. Un malheur, cependant, et à leurs yeux un malheur véritable et irréparable, fut le résultat du succès de mon éducation en Suisse: j'avais cessé d'être Anglais. A cette tendre époque de ma jeunesse, de seize à vingt et un ans, mes opinions,

mes habitudes et mes sentiments avaient été jetés dans un moule étranger; le souvenir faible et éloigné de l'Angleterre était presque effacé; ma langue naturelle m'était devenue moins familière; et j'aurais de bon cœur accepté l'offre d'une indépendance modérée, au prix d'un exil perpétuel. Le bon sens et le caractère de M. Pavillard avaient insensiblement adouci mon joug. Il me laissait le maître de mon temps et de mes actions; mais je ne pouvais ni changer ma situation, ni rien ajouter au peu qui m'était fixé; et les années et la raison faisant des progrès, je soupirai impatientement après le moment de ma délivrance. Enfin, au printemps de 1758, mon père donna son consentement à mon retour.⁴

On le voit cependant: Gibbon laisse beaucoup de place au questionnement. Entre les leçons générales qui sont tirées de la situation d'exilé ou de tout séjour prolongé à l'étranger qu'une jeune personne pourrait avoir l'occasion de vivre et l'avantage particulier que pouvait offrir Lausanne à cette situation, le rapport n'est pas très facile à établir; les *Mémoires* nous fournissent d'ailleurs à ce sujet des informations contradictoires. Certes Gibbon dit et répète que c'est à Lausanne qu'il a appris à travailler et à penser. Il fait un éloge appuyé – mais quelque peu ambigu – de son maître, Daniel Pavillard, savant médiocre, mais fin pédagogue:

Il était doué d'un entendement net et d'un cœur chaud. Sa bienveillance naturelle avait tempéré en lui l'esprit de l'église. Il était raisonnable, parce qu'il était modéré. Dans le cours de ses études, il avait acquis une connaissance juste, quoique superficielle, de plusieurs branches de la littérature. Une longue pratique l'avait formé à l'art d'enseigner; et il s'appliqua avec une patience assidue à connaître le caractère, gagner l'affection et ouvrir l'esprit de son pupille. Aussitôt que nous commençâmes à nous entendre réciproquement, il me fit passer avec art de ce goût sans choix pour la lecture auquel j'étais livré, dans la route d'une véritable instruction. Je consentis avec plaisir à ce qu'une portion de mes heures du matin fût consacrée à un plan d'histoire moderne et de géographie, et à un examen critique des classiques français et latins; et à chaque pas je me sentais fortifié par l'habitude de l'application et de la méthode. Sa prudence réprima et dissimula quelques saillies de jeunesse; et quand il reconnut que l'habitude de la tempérance et de l'ordre avait pris racine en moi, il me mit les rênes dans les mains.⁵

Ainsi le bon maître laisse-t-il bientôt son élève travailler tout seul; ce dernier lit beaucoup, exerce son latin en

produisant des traductions dans les deux sens, apprend le grec, s'émancipe à mesure qu'il constate que Pavillard, comme d'autres professeurs qu'il croise ici ou là, ne sauraient lui apporter beaucoup plus que l'envie de savoir et les livres qu'ils possèdent. C'est alors qu'il faut aller chercher ailleurs à qui parler : « Mon avidité de m'instruire, et l'état languissant des sciences à Lausanne, m'excitèrent bientôt à solliciter une correspondance littéraire avec plusieurs savants que je n'étais pas à même de consulter personnellement ». Jean-Baptiste Crevier à Paris, avec qui il échange à propos de Tite-Live, Johann Jakob Breitingger à Zurich, « savant éditeur de la Bible des Septante. Dans nos lettres fréquentes, nous discutons plusieurs questions de l'Antiquité, plusieurs passages des classiques latins », Mathieu Gesner de l'université de Groningue, « sur des sujets semblables », et aussi, plus proche de Lausanne, mais mis à l'écart à cause de ses tendances à une certaine inorthodoxie (bien que contradicteur de Diderot), le pasteur Allamand, retiré à Bex, « maître en langues, en sciences, et surtout en dispute »⁶. Au reste, il découvrira bien vite que beaucoup des ressources que pouvait lui offrir Lausanne du point de vue intellectuel comme sur le plan de la vie sociale, venait pour une bonne part des nombreux étrangers qui séjournaient plus ou moins durablement dans la région. Tel évidemment Voltaire, dont tout le petit monde lausannois s'entiche lors de ses séjours de 1755, 1757 et 1758, marqués par une mémorable effervescence théâtrale et sociale⁷. Gibbon admire le grand homme et se flatte d'avoir pu le côtoyer, même s'il précisera plus tard avec une pointe de malice qu'il le mettait alors « au-dessus de sa grandeur réelle »⁸. Mais l'essentiel est ailleurs : au théâtre de Mon-Repos, le jeune Anglais se frotte à la littérature telle qu'elle s'écrit au présent, une littérature enracinée dans un terreau si différent des fonds britanniques : « L'habitude du plaisir fortifia mon goût pour le théâtre français, et ce goût a affaibli peut-être mon idolâtrie pour le génie gigantesque de Shakespeare, qui nous est inculquée dès notre enfance, comme le premier devoir d'un Anglais »⁹.

On apprend encore, toujours grâce aux *Mémoires*, qu'à peine rentré en Angleterre et tout en travaillant à l'achèvement de l'*Essai*, Gibbon prenait plaisir à la lecture des « écrivains anglais postérieurs à la révolution [anglaise bien sûr !] »¹⁰, tels Addison, Swift ou l'historien Robertson. On ne peut alors manquer de s'interroger sur le contenu de ce premier ouvrage où la *littérature* qui y est examinée se réduit strictement aux productions antiques et classiques, les auteurs du siècle de Gibbon étant absents, voire ostensiblement ignorés, seul Montesquieu, fort admiré, faisant véritablement exception¹¹. L'époque est même l'objet de sévères jugements, elle qui aurait discrédité la valeur de

l'érudition et de l'étude, précipitant ainsi la décadence des Belles-Lettres : « Nos beaux Esprits ont senti, quels avantages leur reviendraient de l'ignorance de leurs lecteurs. Ils ont comblé de mépris les anciens et ceux qui les étudient encore »¹².

Littérature ? Belles-Lettres ? De quoi parle-t-on au juste ? Gibbon lui-même, avec la distance de l'âge et de l'expérience s'est bien rendu compte qu'une des faiblesses de son essai juvénile tenait au flou des concepts : « Le plus grand défaut de mon *Essai* est une sorte d'obscurité et de concision qui fatigue toujours, et lasse souvent l'attention du lecteur. Au lieu d'une définition propre et précise du titre lui-même, le mot *littérature* est employé d'une manière vague et diverse »¹³. Il faut pourtant rappeler – Robert Mankin le documente fort bien dans son édition – que le flottement qui touche les notions de *Littérature* et de *Belles-Lettres* n'est pas imputable au jeune pupille du pasteur Pavillard : c'est une donnée de l'époque où ces notions sont justement en phase de redéfinition, dans le prolongement des débats occasionnés par la Querelle des Anciens et des Modernes.

Or on sait que ces débats trouvèrent à Lausanne et plus largement en Suisse des participants discrètement, mais fermement engagés à l'unisson derrière les conceptions les plus figées qui continuaient de regarder nostalgiquement le « Grand siècle » comme les temps heureux d'une perfection littéraire perdue depuis. Ces convictions conservatrices se trouvaient encore renforcées par le positionnement périphérique de la Suisse romande par rapport au centre parisien. Il en résultait une méfiance et un malaise relativement à des normes esthétiques édictées avec autorité d'un lieu où les fondements culturels, anthropologiques et esthétiques de la production, comme de la réception de la littérature étaient fort différents de ceux qui déterminaient, en Suisse, les attentes et les goûts du public concerné par la *littérature*¹⁴. Tout ce que le jeune Gibbon a pu entendre à Lausanne sur ces questions s'avère conforme à ce qu'il expose dans son *Essai*. Ou plutôt c'est l'inverse qu'il est plus approprié de dire : l'*Essai* rend un écho fidèle des convictions dominantes en Suisse, auprès des élites intellectuelles, pour ce qui regarde les paramètres du jugement sur la *littérature*.

Plusieurs sources permettent de documenter cela. La plus proche de Gibbon et de la nature de son séjour dans le chef-lieu du Pays de Vaud, ce sont les conférences de la Société du comte de la Lippe. Ce recueil immense, récemment mis au jour¹⁵, contient plus de huit cents pages de procès-verbaux détaillés des séances hebdomadaires tenues par un groupe composé des figures les plus distinguées de Lausanne où la régente du comté allemand

de Lippe-Detmold avait envoyé son fils pour assurer son éducation. Le jeune Simon August von der Lippe fut confié en 1737 au même Daniel Pavillard qui allait gouverner Gibbon un peu plus tard; il resta pendant dix ans auprès de ce maître qui eut l'idée, dès 1742, de réunir autour du jeune comte ses amis les plus avisés dans une société qui se rassemblait une fois par semaine pour traiter de sujets divers, pris en charge successivement par les participants et livrés aux commentaires du prestigieux élève. Destiné à régner une fois de retour chez lui, celui-ci devait assimiler des connaissances théoriques et pratiques qui se réduisaient cependant, selon le programme établi par le mentor et ses amis, à des considérations de morale publique et privée, de religion, de droit naturel, d'économie, de politique et d'histoire.

Or parmi les lieux communs les plus solides de l'époque relativement à l'éducation, on voit se multiplier les préceptes postulant la place centrale des lettres dans l'éducation des sujets comme des princes. Par exemple, dans l'article «Éducation» de l'*Encyclopédie d'Yverdon*, Fortunato Bartolomeo de Felice lance péremptoirement :

Les lettres sont à la fois la nourriture des esprits, l'instruction et l'ornement du monde. Platon et Cicéron, qui ont instruit leurs contemporains, éclairent encore aujourd'hui l'univers; et la postérité la plus reculée profitera de leurs leçons. On doit regarder les lettres dans un État, comme la source et l'appui des vertus humaines et civiles. Malheur aux nations chez qui l'amour des lettres viendrait à s'éteindre!¹⁶

De fait, aucun ouvrage consacré à l'éducation entre le XVII^e et le XVIII^e siècle ne manque d'insister sur la nécessité d'étudier les auteurs anciens et modernes, aussi bien que la géométrie ou les principes de la religion et de la morale. Le philosophe lausannois Jean-Pierre de Crousaz, qui fut le maître à penser de presque tous les membres de la Société du comte de la Lippe et que Gibbon nous dit avoir lu avec assiduité¹⁷, apporta sa contribution à ce concert de pédagogues parfaitement à l'unisson sur ce plan. Dans son *Traité sur l'éducation des enfants* publié à La Haye en 1722, Crousaz place les lettres, il est vrai, au chapitre des récréations, mais ses propos sur la poésie, sur le théâtre et même sur le roman sont substantiels et mesurés, beaucoup plus qu'on aurait pu l'imaginer à la lumière des conceptions généralement prudentes du philosophe¹⁸. L'importance de la littérature dans un programme d'éducation ne devait donc échapper à aucun des Pavillard, Seigneux, Loys, d'Apples, Polier et autres membres distingués de la Société du comte de la Lippe;

certains d'entre eux, comme le boursier Gabriel Seigneux de Correvon ayant fait même beaucoup plus que de taquiner la muse à l'occasion (nous y reviendrons). Et pourtant, il faut se rendre à l'évidence: les huit cents pages de leurs doctes leçons prodiguées au jeune comte allemand ne traitent pour ainsi dire jamais de littérature. Celle-ci irait-elle donc tellement de soi pour ces maîtres qu'il ne serait pas même nécessaire d'en parler? Mais la théologie, la morale, la vertu ou encore la raison, le droit naturel et l'économie sont des sujets qui ne s'imposent pas moins; et ils en parlent, sans cesse.

Avant de s'interroger sur ce curieux silence que l'on croit percevoir au premier abord, il convient de revenir à la question jugée problématique par Gibbon lui-même: de quoi parlons-nous lorsqu'il est question de *littérature*? Dans l'*Encyclopédie*, Jaucourt définit la littérature comme un «terme général qui désigne l'érudition, la connaissance des Belles-Lettres et des matières qui y ont rapport.» L'*Encyclopédie d'Yverdon*, elle, ne nous surprend guère en disant que le mot «Belles-lettres» «désigne en général l'étude de la Grammaire, de la Géographie, de la Morale, de la Poésie, de l'Éloquence, de l'Histoire, de la Mythologie et des langues savantes»¹⁹, avant de rappeler que l'étude des Belles-Lettres doit être distinguée de celle des sciences abstraites, même si les unes ne vont pas sans les autres, tant il est vrai, lisons-nous encore sans davantage de surprise, que «si les lettres servent de clef aux sciences, les sciences de leur côté concourent à la perfection des *Belles-Lettres*.» Dès lors, en posant le constat que les conférences de la Société du comte de la Lippe n'abordent guère les sciences abstraites et qu'elles font une large place à la Morale et à l'Histoire, tout en multipliant les références aux auteurs anciens, on pourrait tout simplement décréter que c'est en ce sens qu'elles traitent de *littérature*.

Plusieurs bonnes raisons nous poussent néanmoins à insister quelque peu. On peut commencer par faire remarquer que ces conférences lausannoises n'abordent jamais des sujets comme le problème des genres littéraires et de leur hiérarchie, la traduction, le rapport de la littérature

> Fig. 2. Louise de Corcelles, *Portrait de Gabriel Seigneux de Correvon*, pastel sur papier, 38.5 x 33.5 cm, 1767. Inscription au dos de la main de l'artiste: «Noble Gabriel de Seigneux 1695-1775 Banneret Boursier, Conseiller, Seigneur de Correvon Philosophe et Littérateur». MHL, inv. I.32.Seigneux Gabri.1.



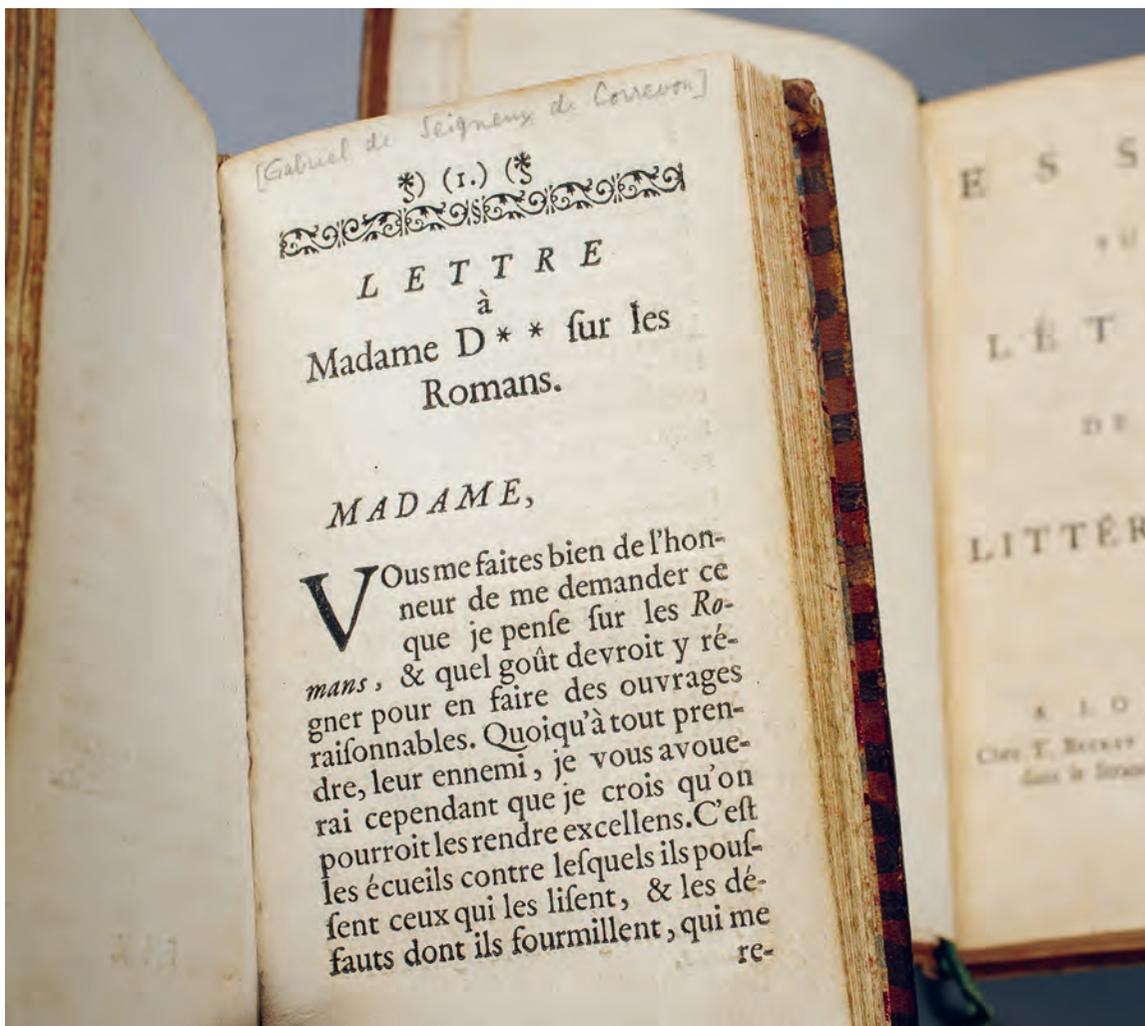


Fig. 3. Page de titre de Gabriel Seigneux de Correvon, *Lettre à Madame D** sur les Romans*, Yverdon, J. J. Genath 1727. BCUL, cote 1M 1975.

moderne avec celle des anciens, la pratique de la poésie, le goût et les canons qui l'établissent, l'utilité morale des fictions, autant de questions sans cesse débattues depuis des décennies et jusqu'à la Société littéraire de Lausanne qui allait s'en nourrir abondamment dans les années 1770. Or, si ces questions sont si souvent et largement débattues, c'est justement parce qu'elles font problème. Faut-il d'ailleurs rappeler qu'une bonne partie de la production littéraire de la première moitié du siècle rend elle-même un ample écho des débats littéraires en cours dans toute l'Europe? Depuis les romans de jeunesse de Marivaux ou les *Lettres persanes* jusqu'aux productions anglaises d'Addison, de Swift ou de Richardson, nombreuses sont les œuvres de fiction qui rendent un compte direct de cela en montrant bien que les paramètres du goût, la hiérarchie des valeurs, la définition des normes en matière de production littéraire est en train de changer radicalement. Et ce changement, bien sûr, ne pouvait aller sans heurts ni conflits, notamment pour la raison que la littérature ne saurait être découplée des autres champs de l'activité intellectuelle, des domaines de croyance et des modalités de valorisation.

Dès lors, si l'on fait le constat que les sociétaires du comte de la Lippe n'évoquent pas une seule fois la moindre œuvre littéraire plus ou moins contemporaine, alors qu'ils s'avèrent très au fait de l'actualité éditoriale liée à la philosophie, à la théologie ou aux sciences naturelles, on ne peut que revenir au premier constat: silence il y a, c'est évident. Et de fait, s'agissant de la littérature en train de se faire et de se discuter, c'est un silence comparable qu'on perçoit dans l'*Essai* de Gibbon. Reste alors à savoir ce qui l'aurait motivé.

Pour tenter de cerner le goût dominant chez Pavillard et ses amis, on peut se tourner vers l'un des rares textes explicitement programmatiques en matière de production littéraire paru sous nos latitudes dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il s'agit de la *Lettre à Madame D** sur les romans* que Gabriel Seigneux de Correvon [fig. 2] a fait imprimer en annexe à sa nouvelle, *Histoire d'Ismène et Corisante*, publiée à Yverdon en 1727²⁰ [fig. 3]. À cette époque, l'écrivain lausannois est encore un jeune auteur (il a 32 ans), mais le texte qu'il donne semble écrit plutôt par un vieux maître d'école. Tout y transpire la bonne mesure, la docilité, l'équilibre. Le ton est donné initialement

par une observation partagée au même moment par tous les esprits conservateurs de l'Europe qui s'inquiètent devant les développements incontrôlés du roman, devant les libertés de forme et de contenus que les romanciers prennent toujours plus effrontément avec les règles du bon goût. Il faut donc, dit Seigneux, réformer les romans, et cela sur deux points : 1. Par rapport « aux écueils vers lesquels ils poussent ceux qui les lisent » (écueils essentiellement moraux, il va sans dire) et 2. Par rapport aux « défauts dont ils fourmillent » et qui sont principalement l'in vraisemblance, l'outrance et la peinture trop favorable des passions. Ainsi, les romans doivent être des « ouvrages raisonnables », la raison étant l'autorité qui viendra le plus sûrement « soutenir la vraisemblance, [...], n'outrer jamais ni les portraits ni les Tableaux, bannir la chimère et les réflexions alambiquées, prévenir les saillies hors d'œuvre, les digressions inutiles, et tous les écarts de l'imagination. En général, c'est à l'esprit à répandre les beautés, et au bon sens à leur donner l'ordre, la justesse, et la bienséance ». On s'appuiera en outre sur « un goût sévère qui réprime ses [de l'imagination] fougues impétueuses ». Si l'on recourt au merveilleux, il ne doit « être en aucune façon exagéré ; s'il entre dans la fiction, ce doit être avec épargne, et une circonspection infinie » ; l'art (c'est-à-dire les procédés d'écriture) doit être manié avec finesse et discrétion car « l'ostentation déplaît partout » ; la variété « doit se trouver dans tous les ouvrages faits pour plaire, [mais] sans déranger le plan, le but et l'unité d'action » ; au reste, il faut se rappeler que la passion « intéresse, mais à la longue elle fatigue » ; il vaut donc mieux lui substituer « la noblesse et la délicatesse du sentiment ». La conclusion qui tombe ne surprend pas : « Enfin tout doit tendre à l'utilité des hommes. [...] Car enfin que serait un Roman, ou tout autre ouvrage d'esprit, s'il n'aboutissait qu'à plaire ? »²¹.

Une cinquantaine d'années plus tard, l'*Encyclopédie d'Yverdon*, à l'article « Roman », reprend les généralités historiques déployées par Jaucourt dans son article équivalent de l'*Encyclopédie* dite « de Paris », en y ajoutant un long appendice qui n'est pas descriptif, ni explicatif (comme l'était le texte de Jaucourt), mais prescriptif. Cela se révèle dès la première phrase qui reprend exactement la conclusion de Seigneux de Correvon : « Avant de donner aucun précepte sur les romans, nous dirons qu'il serait à souhaiter qu'on se proposât toujours l'instruction dans ces sortes d'ouvrages ». Car, poursuivra l'auteur (non identifié) un peu plus loin, « j'ai toujours pensé que les romans pouvaient devenir très utiles aux mœurs et à la société, si on ne se proposait que d'instruire sous le voile de la fiction, de former le cœur et de polir l'esprit des jeunes gens. [...] Un bon roman doit être le tableau de la vie humaine ; et l'on

devrait principalement y avoir en vue de censurer les vices et les ridicules »²².

Ces préceptes, dont on conçoit bien qu'ils ne laissent rien augurer de bon pour une littérature qui s'y soumettrait docilement, sont toutefois révélateurs d'une ambiance intellectuelle et d'un goût qui est non seulement partagé, mais érigé en une norme autant (sinon davantage) morale que proprement esthétique. Contre quelles menaces ces préceptes sont-ils si vivement et durablement rappelés ? Contre celles, principalement, qui viennent du voisinage le plus proche : la France. Dans le périmètre de la Suisse francophone, le XVIII^e siècle est une marche lente vers la fixation d'un corps de convictions, de lieux communs et d'images qui viennent nourrir une conscience et même une revendication de singularité. Depuis les *Lettres sur les Anglais et les Français* de Beat-Louis de Muralt (écrites vers 1700, publiées pour la première fois en 1725) jusqu'à *La Franciade* de François Vernes (1789), en passant évidemment par les œuvres les plus saillantes que furent le poème *Les Alpes* d'Albrecht von Haller (1732) et la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau (1761), partout s'exprime le besoin de mesurer la distance entre, d'une part, le Paris de la culture de cour, des salons, du paraître, de l'ostentation, du bel esprit, des passions assouviées et bientôt d'une philosophie ouvertement libérée du primat de la foi et, d'autre part, le pays des républiques où l'on cultiverait la simplicité, la modestie, la tempérance, une raison éclairée par la foi protestante, une égalité au moins de principe, une heureuse médiocrité.

La pratique de la littérature et la réflexion qui se développe à son sujet reflètent cet écart profond de manière particulièrement sensible. Dans ses célèbres *Lettres* déjà, Muralt avait mis au cœur de sa démonstration le malaise qu'il éprouvait devant l'autorité sacrée accordée par ses contemporains français au classicisme incarné par Boileau ; il se permettait de mettre en doute la valeur d'une poésie toujours plus rigoureusement régentée dans ses formes et tout entière portée par le désir d'approbation du public, cette poésie que Rousseau, au milieu du siècle, assimilera avec mépris à une « petite mécanique »²³, alors que Benjamin Constant, cinquante ans plus tard, continuera de dire que les poètes français ne cherchent qu'à « faire effet »²⁴. Mais dans le même temps, les gens qui écrivent en Suisse et qui devisent sur la littérature s'inquiètent de leur marginalisation poétique dans l'espace francophone et plusieurs d'entre eux s'efforceront de rattraper quelque chose qu'ils perçoivent comme un retard, non pas comme l'indice d'une singularité assumée²⁵.

Il faudrait évoquer à nouveau, mais plus généralement, les articles littéraires de l'*Encyclopédie d'Yverdon*

qui ont été pratiquement tous modifiés ou au moins complétés par rapport à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Partout les pasteurs vaudois qui ont retouché ces articles ont exprimé leur méfiance vis-à-vis de tout ce que la littérature contemporaine était en train d'expérimenter: la singularité du sujet humain, les appels illimités de l'imagination, la force d'inspiration de l'enthousiasme, la puissance des désirs et des passions. Sur tous ces points on se trouve, c'est évident, en pleine contradiction, de même qu'il est contradictoire de s'accrocher aux canons du classicisme tout en vilipendant les formes littéraires qui en sont directement issues. Car les deux ordres d'arguments qui fondent la distinction entre la France et sa périphérie helvétique ne sont pas solubles dans un même discours: il y a d'une part un *a priori* conservateur qui pousse à considérer avec méfiance tout ce qui ressemblerait à une mise en cause des certitudes acquises et il y a aussi, d'autre part, un conditionnement de nature culturelle lié à de profondes différences politiques, sociales, économiques et confessionnelles.

Ce n'est pas ici le lieu de préciser et de nuancer cette dichotomie pluridimensionnelle et à beaucoup d'égards paradoxale, mais il est fort probable que cette conscience de l'écart par rapport à la France qui pense donner le ton des Lumières sur le continent, associée à un fond de solide culture anglaise forcément réservée à l'égard du rival de toujours, a pu marquer l'esprit du jeune Gibbon au point de lui inspirer le propos central de son *Essai* qui peut être vu comme une réflexion polémique par rapport au « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* de d'Alembert et, plus généralement, aux principales lignes de force qui structurent le discours des Philosophes: « L'esprit philosophique [...] est la chose du monde la plus prônée, la plus ignorée et la plus rare. Il n'y a point d'écrivain qui n'y aspire. Il sacrifie de bonne grâce la science. Pour peu que vous le pressiez, il conviendra que le jugement sévère embarrasse les opérations du génie: mais il vous assurera toujours que cet esprit philosophique, qui brille dans ses écrits, fait le caractère du siècle où nous vivons »²⁶. Cet « esprit philosophique » observé chez les contemporains fait l'objet, chez Gibbon, d'une subtile raillerie; il correspond assez à l'opposition couramment revendiquée en Suisse entre les méprisables écrivains « beaux-esprits » et les écrivains « de la nature », entre la fausseté du clinquant, des apparences et l'authenticité du naturel, de la modestie. Or pour le jeune Anglais, cet « esprit philosophique » qui est hautement désirable lorsqu'il est bien entendu ne trouve d'exemples véritablement probants que dans l'Antiquité et chez quelques individus d'exception tels Bacon, Leibnitz, Bayle, Fontenelle ou Montesquieu.

On le voit, le futur grand historien s'essaie, dans son premier ouvrage à bien des choses qui ne sont pas toujours ajustées les unes aux autres, ni même encore profondément pensées. Mais il est assurément en train de soumettre à un premier questionnement les lieux communs et les préjugés qu'il a hérités de son milieu, comme ceux qu'il a déjà reconnus chez les hommes proéminents qui prétendent donner le ton à leur siècle. Sont-ce là justement « les premiers fruits de son éducation »? Lausanne pourrait-elle se targuer d'avoir offert l'environnement idoine pour l'éclosion de cet esprit qui donnera seulement plus tard toute sa mesure? On ne saurait honnêtement désigner des grands hommes qui l'auraient directement inspiré sur place; on ne saurait non plus occulter la médiocrité des conditions d'étude qu'offrait alors cette petite ville aux bibliothèques étriquées où l'émulation intellectuelle, surtout après la remise au pas de l'Académie par les Bernois et le départ des meilleurs maîtres, n'avait rien de proprement remarquable. Mais il n'est sans doute pas inapproprié d'évoquer quelque chose qui relèverait du *genius loci*, composé tout ensemble de la bienveillance des maîtres, de la tranquillité, de la bonté du climat et de l'agrément du paysage, de la fiabilité de quelques amis, du charme d'une société animée mais sans agitation, de femmes instruites et d'agréable compagnie, des énergies apportées par les étrangers établis ou de passage. Ce sont autant d'éléments qui constituent ce tropisme lausannois dont Gibbon n'aura pas oublié le pouvoir d'attraction, puisque c'est à lui qu'il se référera très explicitement lorsqu'il se justifiera auprès de ses amis anglais, du choix qu'il fera, en 1783, de se retirer à Lausanne, loin des turpitudes politiques de Londres, pour achever son grand œuvre, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*²⁷. Les derniers volumes de cette étude une fois publiés, en 1788, l'historien restera encore cinq ans sur les bords du Léman, d'où rien visiblement ne le poussait à partir²⁸.

- 1 « j'en avais réservé vingt [d'exemplaires] pour mes amis de Lausanne, comme les premiers fruits de mon éducation, et un témoignage reconnaissant de mon souvenir ; et toutes ces personnes acquittèrent équitablement la taxe de politesse et de compliments que je leur imposais » (Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, t. I, p. 128). Dans toutes les citations ci-après, les graphies ont été uniformisées et modernisées.
- 2 Edward Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, éd. Robert Mankin, Oxford, Voltaire Foundation, 2010. On trouve aussi dans cette édition une bibliographie consistante sur la question des rapports entre Gibbon et l'environnement lausannois ; sur ce sujet, voir aussi la contribution de Béla Kapossy, « Gibbon et les historiens lausannois », dans ce volume.
- 3 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, t. I, p. 124.
- 4 *Id.*, p. 107-108.
- 5 *Id.*, p. 85.
- 6 *Id.*, p. 98-99. François-Louis Allamand avait publié des *Pensées anti-philosophiques* (La Haye, 1751) qui se présentent ouvertement comme une réfutation dans une perspective théologique des *Pensées philosophiques* de Diderot, parues en 1746.
- 7 Voir la thèse de Béatrice Lovis, *La Vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)*, Université de Lausanne, 2019.
- 8 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, t. I, p. 101.
- 9 *Ibid.*
- 10 « Les compagnons favoris de mon loisir étaient les écrivains anglais postérieurs à la révolution. En eux respire l'esprit de liberté et de raison » (*Id.*, p. 122).
- 11 La lecture de l'apparat critique offert par Mankin dans son édition de l'*Essai* invite à nuancer ce propos qui, dans les limites de cette étude, devait rester quelque peu sommaire : le texte du jeune Gibbon comporte de nombreux indices du dialogue souvent implicite qu'il entretient avec certains de ses contemporains, en particulier Voltaire et bien sûr, comme on le verra bientôt, d'Alembert.
- 12 Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, *op. cit.*, p. 96. On se souvient que Jaucourt, dans son article « Littérature » de l'*Encyclopédie*, tient exactement le même discours : « Il s'agit ici d'indiquer les causes de la décadence de la *Littérature*, dont le goût tombe tous les jours davantage, du moins dans notre nation, et assurément nous ne nous flattons pas d'y apporter aucun remède. Le temps est arrivé dans ce pays, où l'on ne tient pas le moindre compte d'un savant, qui pour éclaircir, ou pour corriger des passages difficiles d'auteurs de l'Antiquité, un point de chronologie, une question intéressante de Géographie ou de Grammaire, fait usage de son érudition. On la traite de pédanterie, et l'on trouve par là le véritable moyen de rebuter tous les jeunes gens qui auraient du zèle et des talents pour réussir dans l'étude des humanités. Comme il n'y a point d'injure plus offensante que d'être qualifié de pédant, on se garde bien de prendre la peine d'acquiescer beaucoup de *littérature* pour être ensuite exposé au dernier ridicule » (Paris, 1765, t. IX, p. 594, <<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v9-1756-0/>>).
- 13 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, t. I, p. 130.
- 14 Pour des détails sur ces questions, voir François Rosset, *L'Enclos des Lumières*, Genève, Georg, 2017 et Timothée Léchet, « Ayons aussi une poésie nationale ». *Affirmation d'une périphérie littéraire en Suisse (1730-1830)*, Genève, Droz, 2017.
- 15 Voir le site *Lumières.Lausanne*, projet « Société du comte de la Lippe (1742-1747) », Université de Lausanne, <<https://lumieres.unil.ch/projets/lippe>>.
- 16 *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connoissances humaines* [désormais *Encyclopédie d'Yverdon*], Yverdon, [F.-B. de Felice], 1772, t. XV, p. 312.
- 17 Voir l'éloge assez ambigu de Crousaz formulé par Gibbon dans ses *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, t. I, p. 84-85.
- 18 Jean-Pierre de Crousaz, *Traité de l'éducation des enfants*, La Haye, chez les Frères Vaillant et Prévost, 1722, vol. 2, section VIII.
- 19 *Encyclopédie d'Yverdon*, 1771, t. V, p. 218.
- 20 Gabriel Seigneux de Correvon, *Histoire d'Ismène et de Corisante*, Amsterdam [i.e. Yverdon], [Jacques Genath], 1727.
- 21 *Id.*, p. 7-30, *passim* (la numérotation des pages dans le volume reprend à 1 avec la *Lettre* après les 85 pages de l'*Histoire*). Pour rendre justice au texte de Seigneux de Correvon, il faudrait dire aussi qu'il présente, dans son approche du genre romanesque, une acuité rarement révélée dans les textes théoriques consacrés au roman dans le premier quart du XVIII^e siècle, notamment avec une distinction fine et précise des différentes formes et catégories de romans, dans une manière de typologie. C'est d'ailleurs un constat général qui pourrait aussi expliquer la teneur de l'*Essai* de Gibbon : entre les propos théoriques sur le roman et la production romanesque de la première moitié du XVIII^e siècle, il y a une étonnante discrédance, les premiers s'avérant très à la traîne par rapport à la vitalité créatrice qui caractérise les réalisations de la seconde (voir les travaux d'Arthur Friedli et particulièrement sa thèse, *Aux marges du roman. Théoriser le genre au XVIII^e siècle*, soutenue en 2021 à l'Université de Neuchâtel). Enfin, s'agissant du roman en Suisse romande au XVIII^e siècle, voir l'ouvrage de Helder Mendes Baiao, *Rêves de citoyens. Le républicanisme dans la littérature suisse romande du XVIII^e siècle*, Berne etc., Peter Lang, 2021.
- 22 *Encyclopédie d'Yverdon*, 1774, t. XXXVII, p. 105-109.
- 23 Lettre à Paul-Claude Moulto, 30 mai 1762, in Jean-Jacques Rousseau, *Lettres*, éd. Jean-Daniel Candaux et alii, Genève, Slatkine, 2012, t. II, p. 1122.
- 24 Benjamin Constant, *Journaux intimes*, in *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, éd. Paul Delbouille, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2002, t. VI, p. 96-97 et 126-127.
- 25 Voir Timothée Léchet, « Ayons aussi une poésie nationale », *op. cit.*
- 26 Gibbon, *Essai sur l'étude de la littérature*, *op. cit.*, chap. XLIV, p. 120.
- 27 Voir notamment les lettres de Gibbon à Lord Sheffield du 10 juillet 1783 au 27 avril 1793, in Gibbon, *Mémoires*, *op. cit.*, t. II, p. 366-452.
- 28 Quelques passages de la présente étude ont été repris, avec de légères retouches, de deux publications antérieures : « La littérature : tache aveugle dans les conférences du comte de la Lippe », in Béla Kapossy et alii (dir.), *L'Europe en province : la Société du comte de la Lippe (1743-1747). Actes du colloque organisé à l'Université de Lausanne du 25 au 26 juin 2009*, Lumières.Lausanne, 2013, <<https://lumieres.unil.ch/fiches/biblio/5685>> et « Le roman des Suisses au XVIII^e siècle », in André Holenstein et alii (éd.), *Suisse politique, savante et imaginaire. Cohésion et disparité du Corps helvétique au XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2019, p. 293-306.

Suzanne Curchod et Julie Bondeli, lectrices de *l'Essai sur l'étude de la littérature*

François Rosset

Dans la livraison du *Journal helvétique* d'août 1762, la publication de *l'Essai sur l'étude de la littérature de Mr Gibbon pour servir de suite à ses Essais de littérature & de morale* est annoncée par les Frères Philibert, libraires à Genève. Le journal ne publiera pas de compte rendu de cet ouvrage, mais l'annonce ne manquera pas d'intriguer certains lecteurs qui n'avaient jamais entendu parler de ces *Essais de littérature & de morale* de l'historien anglais qui auraient précédé *l'Essai sur l'étude de la littérature* – et pour cause, un tel ouvrage n'ayant de fait jamais existé¹.

Cependant, d'autres documents permettent de se faire une idée, même restreinte, sur la réception en terres romandes de *l'Essai*. C'est la correspondance de la Bernoise Julie Bondeli [fig. 1] qui nous renseigne sur le sujet. Le 16 mars de 1762, cette dernière informe son ami le docteur Johann Georg Zimmermann qu'elle a reçu *l'Essai*, mais ne l'a pas encore lu. Deux jours plus tard, elle rend compte de sa lecture à son amie Suzanne Curchod (qui deviendra l'épouse de Jacques Necker deux ans plus tard) :

Soit que j'aie appuyé Mr G. soit que je l'aie critiqué, j'ai toujours été dans le faux; une seule fois j'ai rencontré le vrai, c'était en disant que je n'entendais rien à de pareilles matières; la lecture de l'ouvrage m'en a entièrement convaincue, il est de nature à m'ôter jusqu'à l'usage du seul instrument que je croyais encore pouvoir employer pour son analyse. Supposant même que j'eusse l'esprit philosophique, (Mr G m'en a fait naître le doute) à quoi pourrait-il servir contre un ouvrage, qui est principalement fondé sur une multitude de preuves de faits et de citations qui sont entièrement hors de ma portée.²

À Zimmermann, elle écrira dans le même sens le mois suivant, tout en soulignant l'intérêt qu'elle a trouvé dans les chapitres consacrés à la Critique (chap. XXIII à XXVI) et à l'Esprit philosophique (chap. XLIV-XLVII). En lecteur exigeant et peut-être un peu jaloux, son correspondant lui répondra ceci :

J'ai lu votre Mr G. Son style est vif, rapide, plein de feu et de choses, mais ce n'est pas là le bon style, il

est trop maniéré, on ne parle pas ainsi quatre heures de suite. J'aime beaucoup ces fusées placées par-ci par-là, mais il ne faut pas que tout soit fusée. La trempe de son esprit est admirable. Cet homme est plein de génie, non seulement de ce petit génie d'imagination, mais du génie philosophique. Je voudrais qu'il donnât au diable les poids et les mesures des Romains et qu'il s'appliquât à la morale et à la politique. Gibbon est un phénomène moral, érudit, philosophe, poète je crois, il rassemble toutes les contradictions comme Mr de Haller.³

C'est toutefois avec Suzanne Curchod que Julie Bondeli s'entretiendra le plus intensément sur l'ouvrage de Gibbon. Elle nous fait comprendre, dans sa lettre du 18 mars, que son amie lausannoise lui aurait annoncé l'envoi d'un article critique de sa plume, article qui parviendra finalement à la Bernoise au début de l'année suivante. Celle-ci répond le 17 mars 1763 en exprimant beaucoup d'admiration pour la fermeté et la lucidité de la critique exposée par Suzanne Curchod.

Deux sources permettent de reconstituer l'argumentation développée dans cet essai critique dont on n'a jusqu'ici pas retrouvé d'exemplaire abouti : cette lettre de Julie Bondeli et un brouillon conservé dans les archives de Coppet. Visiblement, la Lausannoise attendait de son amie de Berne un soutien, une contribution complémentaire à sa critique de *l'Essai*. Mais sa correspondante se dérobe en avançant que le texte est si profond et si excellent, qu'elle ne saurait y rien ajouter :

je ne vois pas en conscience qu'elle [la Critique] ait besoin que j'y ajoute quelque chose du mien; vous voulez critiquer Mr G. Je le voudrais aussi non pour les choses qu'il a avancées mais pour l'air de paradoxes qu'il leur donne faute de les avoir présentées sous leur véritable point de vue, et faute de les avoir assez amplement détaillées, il mérite qu'on le tance ne fût-ce que pour avoir préféré le brillant de l'Esprit à la nécessité de la clarté; je sais qu'un auteur ne doit pas tout dire et qu'il intéresse plus en indiquant seulement ses idées, mais le signe doit en être distinct



Fig. 1. Anonyme, *Portrait de Julie Bondeli* (1732-1778), pastel, 42.5 x 32.5 cm, [s.d.].
Collection privée / BBB, Porträtdok 214.

ou bien le fil se perd et voilà pourquoi il n'y a point de fil dans tout le livre de Mr G. Quelques beautés partielles font juger de son génie mais presque partout son esprit et ce malheureux Rien dire font tort à son Génie.⁴

Julie Bondeli s'est donc lâchée, renchérissant sur les propos plutôt condescendants de Zimmermann, alors que le brouillon de Suzanne Curchod ne laisse rien transparaître de tel. On n'y trouve pas d'attaque frontale, pas de censure, pas même de reproches, mais une argumentation serrée pour contrer Gibbon dans la préférence déclarée pour les anciens qu'il exprime dans l'*Essai*. Face à lui, le texte de la Lausannoise laisse percevoir un dialogue tendu, à distance, entre deux jeunes personnes de 25 ans qui s'étaient aimées et que la vie venait de séparer, mais aussi entre deux points de vue clairement distincts. Celle que l'histoire aura finalement gardée en mémoire comme la mère malade, austère et rigide de Germaine de Staël ou comme l'épouse tout abandonnée à la carrière de Jacques Necker, réagit à l'ouvrage de Gibbon comme si toute une génération les séparait, avec une énergie, une fraîcheur, une compréhension de son temps très remarquables. Le texte qui en témoigne n'est certes qu'un brouillon, mais bien des richesses s'en dégagent. Que répond donc Suzanne Curchod aux convictions passéistes de son ami anglais? Elle aligne une série d'arguments propres à montrer que les auteurs de son temps disposent de conditions qui les mettent en mesure de produire une littérature plus proche de la réalité humaine: les progrès immenses dans la connaissance de la nature, des plus infimes aux plus grandes de ses manifestations, ont doté les modernes d'un sens de la nuance, d'une notion du relatif qui n'avaient pas cours par le passé; les objets découverts et décrits par les savants, jusqu'aux instruments et aux machines qu'ils utilisent procurent aux poètes de nouvelles sources d'inspiration; les

anciens n'avaient que peu de compréhension de la perception féminine du monde; ils «ne connaissaient l'empire des femmes, nous avons des passions riantes, ils n'en éprouvaient que de sinistres»⁵: leur environnement culturel était uniformisé dans la langue grecque, puis le latin, alors que l'Europe moderne affiche une stimulante diversité. Tout cela vient enrichir les écrivains et les doter surtout d'un nouveau régime de vraisemblance, bien plus proche de l'expérience humaine. Bref, les anciens «broyaient les couleurs, nous les mettons en œuvre». Mais c'est à la question du polythéisme que Suzanne Curchod portera la plus grande attention. Réfutant l'hypothèse de Gibbon selon laquelle la mythologie aura permis aux anciens d'intégrer harmonieusement la religion dans les ouvrages d'imagination, elle postule une optique exactement inverse:

Le polythéisme en séparant les attributs de la divinité, les répandait sur la terre; ils agissaient en détail; ils imaginaient plusieurs dieux et une seule cause, nous avons plusieurs causes et un seul Dieu qui les a créées et qui les dirige, ainsi notre raison ouvre une vaste carrière à des systèmes imaginaires, ainsi la raison des anciens odieusement égarée mettait un frein aux écarts de leur imagination.⁶

Difficile d'évoquer plus en détail ce positionnement à la fois convaincu, ferme et profond sur la base des seuls morceaux dont nous en disposons. Mais ils suffisent à comprendre qu'entre Gibbon, encore tout habité par les convictions classiques de ses maîtres, et ses contemporaines attentives au monde qui est en train de changer autour d'elles, il y a un écart tout aussi grand que celui qui, un peu plus tard, séparera la *Weltanschauung* de Suzanne Curchod de celle de sa fille, Germaine de Staël.

1 Ce malentendu fera l'objet de commentaires dans l'échange de correspondance dont il sera question ici. Rappelons que des extraits de l'*Essai sur l'étude de la littérature* avaient été publiés dans le *Journal étranger* (août, septembre et octobre 1761) assorti d'un commentaire très élogieux de François Arnaud.

2 Julie Bondeli, *Briefve*, éd. Angelica Baum et Birgit Christensen, Zurich, Chronos,

2012, t. I, p. 184. L'orthographe des citations a été modernisée.

3 *Ibid.*, p. 205.

4 *Ibid.*, p. 378.

5 Archives de Coppet, Fonds Necker, «Pensées morales de Madame Necker», n° 48, p. 2.74-2.102. Je remercie Catherine Dubeau qui m'a permis de retrouver ce document et m'en a fourni les photographies qu'elle avait été autorisée à prendre aux archives

de Coppet. D'autres investigations devraient être menées dans ce fonds, notamment en quête d'une éventuelle réponse de Gibbon à la critique de Suzanne Curchod.

6 *Ibid.*